

SPRL FABIEN DEVILLERS

Rue de la Vecquée 170 BE 4100 SERAING

Tél: 04.388.12.94

Fax:

E-mail: info@certigreen.be



SERAING , le 30-03-2017 Numéro : FA1700332

Code client	4697
Date d'échéance	14-04-2017
Mode de règlement	Virement
Date de livraison	30-03-2017

Madame HOFERLIN Aurore Thier des Bous, 3

6941 Tohogne Belgique

TVA: N.A. N° Entreprise:

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
AR0002	Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue des Bous n°3 à Tohogne	1,00	206,61	206,61	21,00
AR0014	Moitié du montant facturé à Monsieur Arnold Frédéric	1,00	-103,31	-103,31	21,00
AR0000	Dès réception de votre virement sur notre compte bancaire (IBAN: BE68-2400-8384-9834) ou preuve de paiement, nous ferons parvenir votre certificat à l'Agence Antoine Immo à Barvaux. Pour rappel votre certificat est obligatoire pour la signature de votre compromis de vente ou de votre bail. Communication virement: FA1700332 HOFERLIN				

Taux	Base	Montant
21,00	103,30	21,69

Total HT	103,30
Total TVA	21,69
Total TTC	124,99
Acompte	0,00
Net à payer	124,99 €

Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.



SPRL FABIEN DEVILLERS

Rue de la Vecquée 170 BE 4100 SERAING

Tél: 04.388.12.94

Fax:

E-mail: info@certigreen.be



SERAING , le 30-03-2017 Numéro : FA1700333

Code client	4697B
Date d'échéance	14-04-2017
Mode de règlement	Virement
Date de livraison	30-03-2017

Monsieur ARNOLD Frédéric Rue Saint-Monon, 30

6940 Grandhan Belgique

TVA: N.A. N° Entreprise:

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
AR0002	Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue Thier des Bous n°5 à Tohogne	1,00	206,61	206,61	21,00
AR0014	Moitié du montant facturé à Madame Hoferlin Aurore	1,00	-103,30	-103,30	21,00
AR0000	Dès réception de votre virement sur notre compte bancaire (IBAN: BE68-2400-8384-9834) ou preuve de paiement,nous ferons parvenir votre certificat à l'Agence Antoine Immobilier à Barvaux. Pour rappel votre certificat est obligatoire pour la signature de votre compromis de vente ou de votre bail. Communication virement: FA1700333 ARNOLD				

Taux	Base	Montant
21,00	103,31	21,70

Total HT	103,31
Total TVA	21,70
Total TTC	125,01
Acompte	0,00
Net à payer	125,01 €

Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.